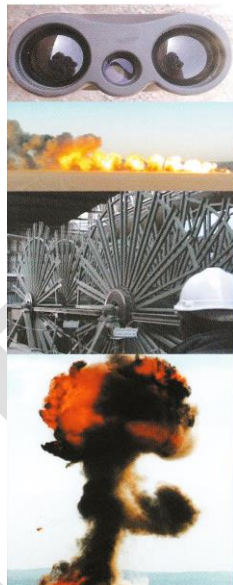


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

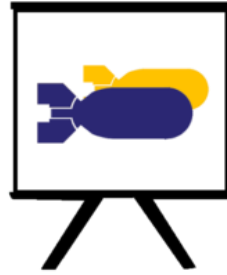
Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN SECURITE PYROTECHNIQUE

EVAC 1 - AIDE OPERATEUR

EVALUATION DES ACQUIS ET COMPETENCES EN DEPOLLUTION PYROTECHNIQUE

(E-learning)



PRESENTATION GENERALE

Le test EVAC[®] a été créé en application de l'article 3 (procédure précisant la méthode permettant à une entreprise de vérifier la bonne acquisition des connaissances des personnels) et de l'article 7 (évaluation de la capacité du personnels de l'entreprise à accéder à un niveau de qualification supérieur, en fonction des connaissances acquises et de l'expérience professionnelle) de l'arrêté du 23 janvier 2006 fixant le niveau de connaissances et les aptitudes médicales pour les personnels exerçant les fonctions de chargé de sécurité pyrotechnique, de responsable du chantier pyrotechnique et pour les personnes appelées à exécuter les opérations de dépollution pyrotechnique.

OBJECTIFS

Le test EVAC[®] a pour objectifs :

- **D'EVALUER** dans chaque fonction et sous fonction, le niveau théorique et technique des personnels (aide opérateur, opérateur et responsable de chantier en dépollution pyrotechnique),
- **DE VALIDER** les acquis et l'expérience professionnelle du candidat, à partir des années d'exercice accomplies dans le métier et des titres détenus (certificats, brevets et diplômes,),
- **D'ANALYSER ET D'APPRECIER**, à l'aide d'une matrice, les résultats de différents tests d'évaluation conduits (entretien oral, questionnaire à choix multiples, étude de cas concret(s), qualifications détenues, expérience professionnelle), de **1350 à 2000** points de contrôle, les connaissances acquises,
- **DE PERMETTRE**, après analyse des résultats du test, d'établir pour le candidat un niveau dans la fonction et de définir un véritable parcours pédagogique pour chaque candidat,
- **DE DEFINIR ET PROPOSER** les compléments de formation les mieux adaptés pour amener le candidat au meilleur niveau,
- **D'AIDER** les décideurs dans leur choix au recrutement des nouveaux personnels (entretien, qualification, niveau de connaissances,) et dans les perspectives d'évolution de leur personnel en place,

INSTITUT DE FORMATION POUR LA PREVENTION DES RISQUES

- **DE DISPOSER** d'éléments d'appréciation pour délivrer l'habilitation réglementaire.

Le test EVAC© est une aide à la décision qui prend en compte :

- les qualifications obtenues (diplômes, certificats, brevets acquis, attestations..),
- l'expérience professionnelle acquise (missions effectuées, expérience de terrain, chantiers réalisés, stages effectués, ancienneté, travaux réalisés..).

PROGRAMME

1. TECHNIQUES EN DEPOLLUTION

1.1 Généralités sur les explosifs

- 1.1.1 Caractéristiques, propriétés et effets des explosifs et charges à effets dirigés
- 1.1.2 Emploi des explosifs en fonction de leurs effets

1.2 Identification de munitions explosive d'ancienne génération

- 1.2.1 Généralités sur le danger des munitions
- 1.2.2 Identification des mines
- 1.2.3 Identification des munitions d'artillerie, mortiers, roquettes et grenades
- 1.2.4 Identification des sous munitions
- 1.2.5 Identification des bombes d'aviation
- 1.2.6 Identification des munitions de petits calibres
- 1.2.7 Identification des munitions explosives à chargements particuliers et chimiques d'anciennes générations

1.3 Fonctionnement et traitement des munitions explosives d'anciennes

- 1.3.1 Généralités sur les fusées, allumeurs et systèmes de mise de feu
- 1.3.2 Mines et allumeurs
- 1.3.3 Artillerie, mortiers, roquettes, grenades et leurs systèmes de mise de feu
- 1.3.4 Sous munitions et fusées
- 1.3.5 Bombes et fusées
- 1.3.6 Méthodes de neutralisation et d'isolement

1.4 Méthodes de destruction

- 1.4.1 Systèmes de mise de feu électriques et pyrotechniques
- 1.4.2 Techniques de destruction nominale et de bas ordre
- 1.4.3 Traitement par brulage
- 1.4.4 Destruction en fourneau
- 1.4.5 Mesures de confinement et travaux de protection

1.5 Mesures de sécurité générale

- 1.5.1 Réglementation, responsabilités et organisation des secours
- 1.5.2 Sécurité du personnel, du matériel, de l'environnement en situation normale
- 1.5.3 Sécurité du personnel, du matériel, de l'environnement en milieu chimique
- 1.5.4 Distances de sécurité
- 1.5.5 Mesures de protection et procédures d'intervention en cas d'accident
- 1.5.6 Aptitude aux gestes de premiers secours

1.6 Stockage, manipulation et transport des munitions et explosifs

- 1.6.1 Réglementation sur les munitions et explosifs (stockage et transport)

- 1.6.2 Sécurité des munitions et explosifs
- 1.6.3 Sécurité pour le stockage des munitions et explosifs
- 1.6.4 Sécurité pour la manipulation des munitions et explosifs
- 1.6.5 Sécurité pour le transport des munitions et explosifs

2. EQUIPEMENTS

2.1 Détection et topographie

- 2.1.1 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de détection détenus
- 2.1.2 Connaissances topographiques et mise en œuvre des appareils de relevés détenus

2.2 Neutralisation et destruction

- 2.2.1 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de neutralisation détenus
- 2.2.2 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de destruction détenus

2.3 Communication

- 2.3.1 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de communication détenus

2.4 Protection et sécurité

- 2.4.1 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de protection balistiques détenus
- 2.4.2 Emploi, mise en œuvre et entretien des équipements de protection chimiques détenus
- 2.4.3 Emploi, mises en œuvre et entretien des équipements de premiers secours détenus

3. MANAGEMENT

3.1 Gestion du risque

- 3.1.1 Réglementation nationale
- 3.1.2 Procédure de gestion du risque
- 3.1.3 Prévention et entraînement
- 3.1.4 Technique de contrôle qualité

3.2 Planification, gestion et organisation

- 3.2.1 Techniques de planification
- 3.2.2 Techniques de gestion des ressources
- 3.2.3 Normes et mesures d'assurance qualité
- 3.2.4 Gestion des incidents et accidents
- 3.2.5 Organisation générale du déminage en France
- 3.2.6 Réglementation nationale concernant les opérations de dépollution pyrotechnique
- 3.2.7 Emploi et qualification du personnel
- 3.2.8 Organisation et responsabilités dans un chantier dépollution pyrotechnique
- 3.2.9 Choix et aménagement d'un site de destruction
- 3.2.10 Organisation et responsabilités sur un site de destruction

3.4 Autorité et pédagogie

- 3.4.1 Techniques d'autorité
- 3.4.2 Applications pédagogiques

3.5 Communication et information

- 3.5.1 Techniques de communication

INSTITUT DE FORMATION POUR LA PREVENTION DES RISQUES

INFORMATION SUR L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Cette évaluation permet donc de :

- Fournir des éléments d'appréciation,
- Valider l'expérience acquise,
- Mettre en œuvre un plan qualité,
- Définir un parcours pédagogique,
- Identifier certaines insuffisances,
- Confirmer les connaissances acquises,
- Définir le plan de formation entreprise,
- Proposer et ajuster des compléments de formation,
- Aider et participer au recrutement,
- Disposer des éléments d'appréciation pour délivrer l'habilitation
- ...

EVALUATION DES RESULTATS

- Très insuffisant (de 0 à 20%)
- Insuffisant (de 21 à 45%)
- Moyen (entre 46 et 55 %)
- Satisfaisant (de 56 à 80 %)
- Excellent (de 81 à 100%)

Eléments d'évaluation et d'appréciation disponibles (savoir)

(A1 et A2) (Evaluation des qualifications détenues et de l'expérience professionnelle)

(B1) (Entretien oral)

(C1) (Test QCM et QCE variant de 1250 à 1750 points de contrôle)

ASPECTS REGLEMENTAIRES

Articles 3 et 7 de l'arrêté du 23 janvier 2006 fixant le niveau des connaissances requises et les aptitudes médicales pour les personnes exerçant les fonctions de chargé de sécurité pyrotechnique, de responsable du chantier pyrotechnique et pour les personnes appelées à exécuter les opérations de dépollution pyrotechnique.

Lien à consulter : [Arrêté du 23 janvier 2006 fixant le niveau des connaissances requises et les aptitudes médicales pour les personnes exerçant les fonctions de chargé de sécurité pyrotechnique, de responsable du](#)

CONDITIONS, DUREE ET DELAI D'ACCES A LA FORMATION

L'évaluation est organisée sur demande individuelle ou de l'entreprise.

A réception de la demande, trois mois de préavis sont exigés pour étude du dossier et accord.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue. Cette démarche lui a permis de fidéliser sa clientèle et de conquérir de nouveaux marchés.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continue aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COÛT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>

IFPR